#

# Nom du projet : L'Ilot (asbl)

* Année de création: 1960
* Site web: <http://ilot.be>
* Adresse e-mail: info@ilot.be
* Thème: sans-abrisme
* Région: Bruxelles
* Médias sociaux: Facebook: <https://www.facebook.com/iloteilandje/> Twitter : <https://twitter.com/iloteilandje> Instagram : <https://www.instagram.com/lilotasbl/>

## Quelle approche substantielle et durable l’organisation adopte-t-elle pour lutter contre la pauvreté ?

L'Ilot est active depuis 1960 dans le domaine de l’accompagnement des sans-abris au travers d’une offre de services s’articulant autour de 5 axes : l’accueil de première nécessité, l’hébergement temporaire, l’alimentation, le logement et la formation/l’emploi.

Dans le cadre de l’axe ‘logement’, l’Ilot a créé en 2015 une cellule régionale bruxelloise appelée Capteur et Créateur de Logements (CCL) afin de développer des solutions d’hébergement dignes, durables et abordables pour le public sans-abri.

Cette cellule permet de reloger plus de 40 personnes chaque année.

## Quels partenariats et méthodologies rendent ce projet unique en termes de lutte contre la pauvreté ?

La stratégie et la méthodologie de la cellule CCL sont définies par un comité de pilotage, composé d’acteurs bruxellois de l’aide aux sans-abris (AMA, FédéBico, La Strada, Diogènes, Source, FamiHome, Samusocial, Armée du Salut, Infirmiers de rue et Smes B) et de la lutte contre la pauvreté et l’exclusion au logement (RBDH, Forum Bruxelles contre les Inégalités).

Les logements captés et/ou créés sont rénovés et/ou gérés en collaboration avec les agences immobilières sociales. Toutes les personnes relogées sont suivies par des services de guidance à domicile.

## Comment l’organisation envisage-t-elle de relever les défis futurs en matière de lutte contre la pauvreté ?

L'Ilot capte et crée des logements pour tous les services bruxellois venant en aide aux sans-abris au travers de 4 types d’action :

* Accompagnement vers le logement par coaching individuel des sans-abris
* Accompagnement d’investisseurs sociaux dans le montage de projets immobiliers à finalité sociale
* Installation de logements modulaires temporaires dans des bâtiments vides
* Acquisition et/ou rénovation de bâtiments

La cellule Capteur et Créateur de Logements a pour ambition de servir les besoins en logements de tout le secteur bruxellois du sans-abrisme, ce qui représente +/- 4000 personnes à reloger.